



ALERTE INFO - PAR MAIL

Consciente de la nécessité de communiquer auprès des administrés et visiteurs sur diverses questions qui concernent son territoire (situations de péril, vie municipale, Enfance-Jeunesse, travaux...), notre commune met en place un dispositif d'alerte gratuit par mail. Le principe est simple, les citoyens peuvent choisir de s'abonner aux sujets qui les intéressent afin de pouvoir recevoir des informations régulières.

Pour cela, il vous suffit de remplir le formulaire ci-dessous :

Prénom :
Nom :
Adresse postale :
.....
Portable :
Fixe :
Adresse mail :

Merci de sélectionner les thèmes qui vous intéressent (plusieurs choix possibles) :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Lettre du Maire et bulletin municipal | <input type="checkbox"/> Protocole - Cérémonies |
| <input type="checkbox"/> Enfance-Jeunesse | <input type="checkbox"/> Travaux |
| <input type="checkbox"/> Comités de quartiers | <input type="checkbox"/> Risques naturels et technologiques |
| <input type="checkbox"/> Associations | <input type="checkbox"/> CCAS |
| <input type="checkbox"/> Evènements culturels | |

Et de nous le retourner :

- Par fax, au 04-93-59-49-41 ;
- Par mail, à l'adresse : dgs@saintjeannet.com ;
- Par dépôt en mairie.

LOI INFORMATIQUE ET LIBERTES

Conformément à l'article 39 de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, l'utilisateur dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectificatif des données le concernant. Pour l'exercice de ces droits, l'utilisateur est invité à s'adresser par courriel à : dgs@saintjeannet.com ou par courrier : Mairie de Saint-Jeannet, 54 rue du château, 06640 Saint-Jeannet.

L'utilisateur peut également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données le concernant. L'utilisateur trouvera des informations sur ses droits et devoirs et sur la protection des données individuelles sur le site de la « Commission Nationale Informatique et Libertés. »